

Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Le Bruit



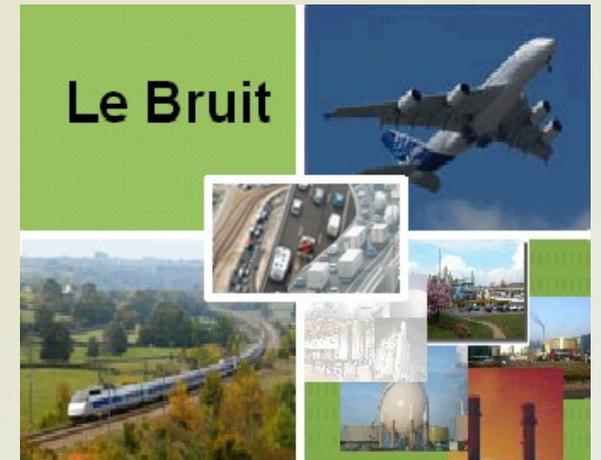
14/09/09



DDE 27 / SCPR / PRGC

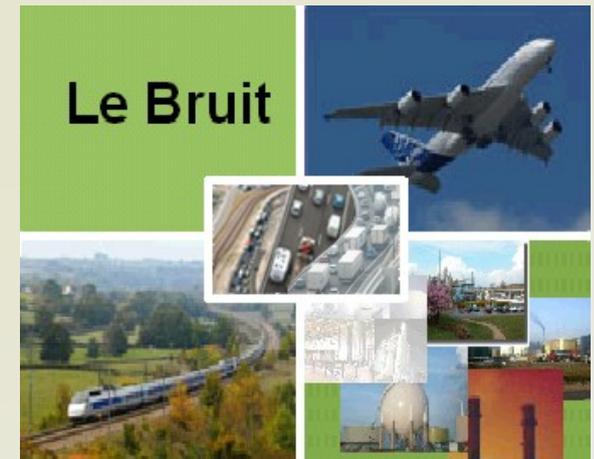
Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Les



- *18/07/2008 conception des plans d'action dans les agglomérations >250 000 hab, le long des routes >16400 véh/j et des voies ferrées > 164 trains/j*
- *18/07/2013 conception des plans d'action dans les agglomérations >100 000 hab, le long des routes >8200 véh/j et des voies ferrées > 82 trains/j*

Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement



Pilotage :

Préfet

Responsable de la mise en œuvre des Plans de Prévention du bruit

DDE

Organisation et animation du Comité de pilotage

Autorités
compétentes

Chaque structure doit réaliser son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement : Etat, Réseau Ferré de France, Concessionnaires Autoroutiers, Conseil Général, communes, communautés de communes



Directive n°2002-CE du 25 juin 2002
Directive relative à l'évaluation
et à la gestion du bruit dans l'environnement



Comité Technique de Pilotage de l'Observatoire du Bruit

Elaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Etat

Direction Régionale
de l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement
Direction Inter-régionale
des Routes - NO

**Conseil
Général 27**

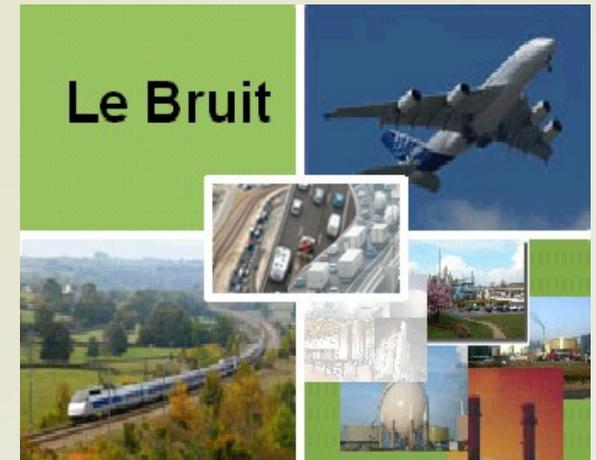
**Communes /
Etablissements
Publics de
Coopération**

**Sociétés
concessions
autoroutières
SAPN et Alis**

Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Contenu du dossier :

- *le nombre de personnes exposées au bruit ;*
- *Résumé non technique du plan ;*
- *Réduction du bruit dans les zones exposées ;*
- *Mesures visant à prévenir ou réduire le bruit dans les 5 ans ;*
- *Financements et échéances prévues ;*
- *Choix des mesures retenues, analyse des coûts et avantages ;*
- *Estimation de la diminution du nombre de personnes exposées au bruit ;*



Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Réduire les niveaux de bruit :

Protections :

- *Revêtement « peu-bruyants »*
- *Ecrans*
- *Couverture*
- *Capotage*
- *Isolements de façades*
- *.....etc.*

Maîtriser les trafics

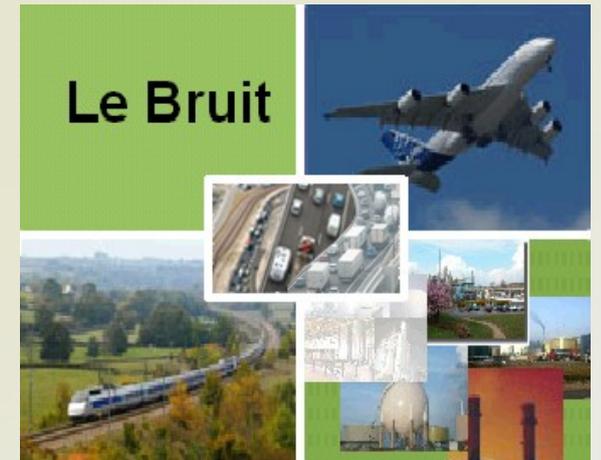
- *Détourner les trafics des zones à protéger*
- *Gestion globale du stationnement, parkings périphériques et navette*
- *Promouvoir les transports en commun (Ligne TCSP) et les pistes cyclables*
- *Maîtriser les trafics de livraisons*
- *Gestion globale du trafic poids lourds, interdiction des poids lourds sur certaines voies*
- *....etc.*

Diminuer les vitesses

- *Aménagements ponctuels, rétrécissement de la chaussée, chicanes*
- *Zones 30*
- *Ondes vertes*
- *....etc.*

Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Publication :



- *Le projet de plan de prévention est mis à la disposition du public pendant 2 mois (le public peut formuler ses remarques)*
- *Les plans de prévention arrêtés, avec la note de consultation, sont tenus à la disposition du public*
- *Plans et notes sont publiés par voie électronique*
- *Le document forme le volet bruit du Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Schéma de Cohérence Territorial*

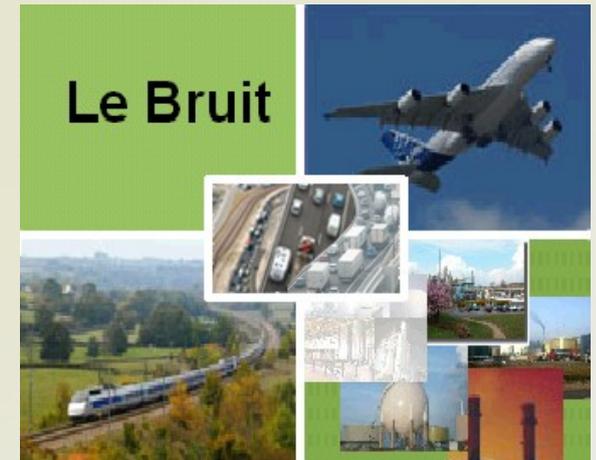
Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Les obligations

- *Les PPBE sont arrêtés par les autorités compétentes art. R572-10*
- *Ils sont publiés par voie électronique*

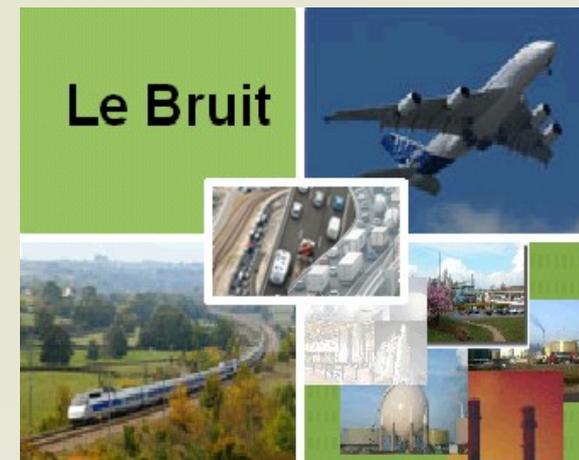
Réexamen et révision des PPBE

- *Au moins tous les 5 ans*
- *Révision anticipée notamment en cas d'évolution significative du trafic*



Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Évaluation :



- *La DDE doit faire une synthèse chaque année pour Monsieur le Préfet sur l'état d'avancement des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement ;*
- *Bilan plus poussé la dernière année du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.*

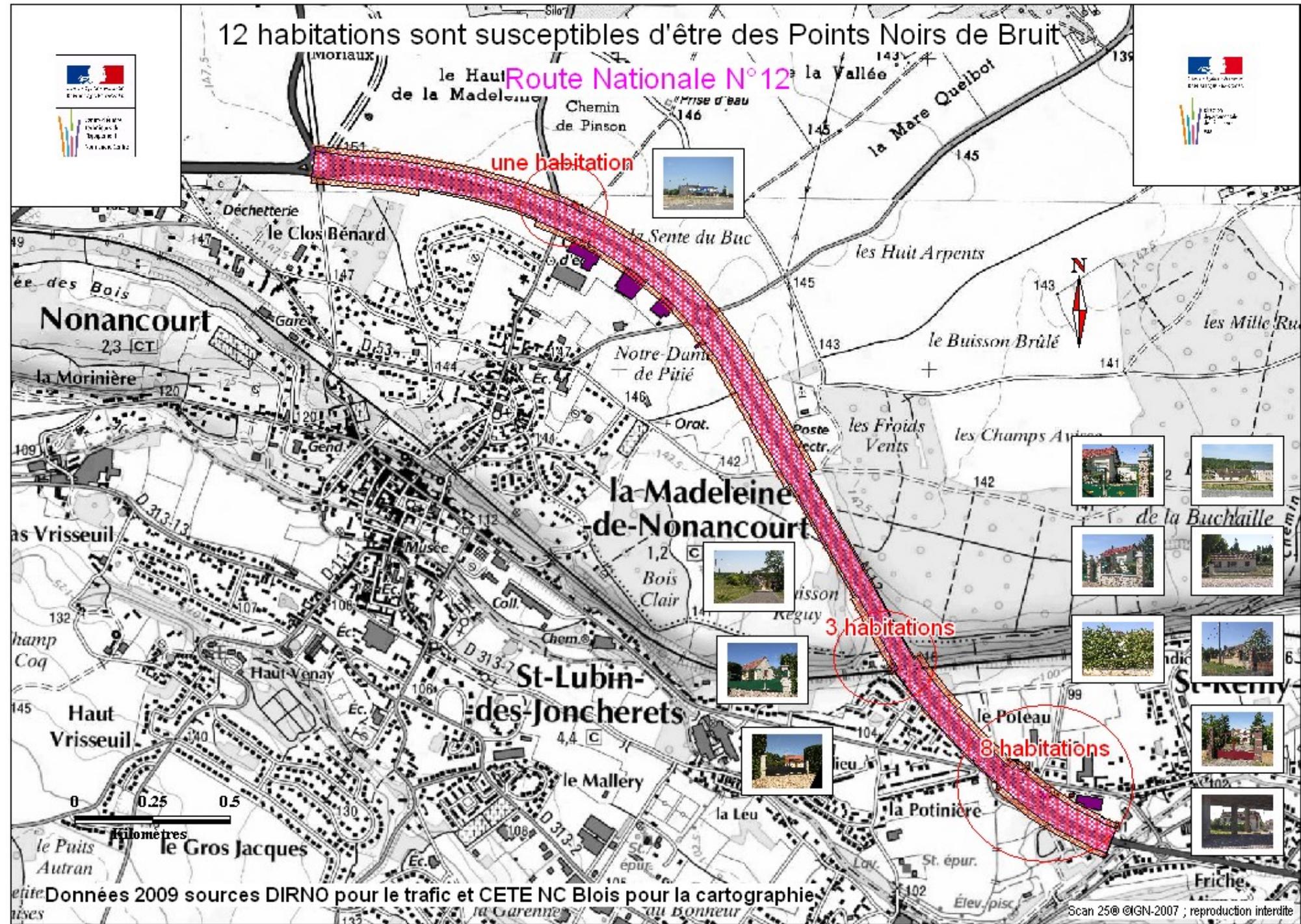
12 habitations sont susceptibles d'être des Points Noirs de Bruit

Route Nationale N°12

une habitation

3 habitations

8 habitations

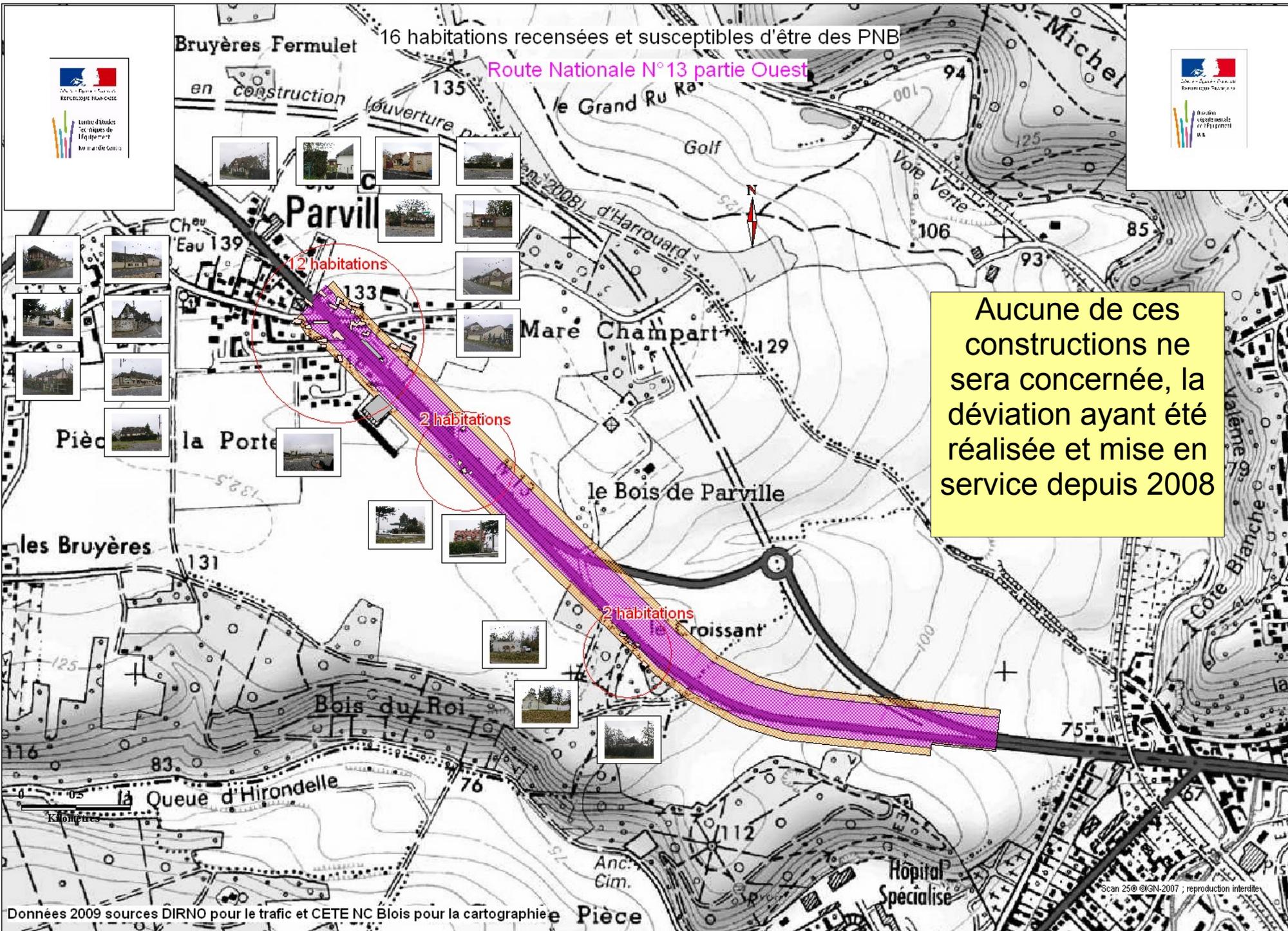


Données 2009 sources DIRNO pour le trafic et CETE NC Blois pour la cartographie

Scan 250 ©IGN-2007 ; reproduction interdite

16 habitations recensées et susceptibles d'être des PNB

Route Nationale N°13 partie Ouest



Aucune de ces constructions ne sera concernée, la déviation ayant été réalisée et mise en service depuis 2008

